

Déclaration Statutaire

Je, Carrier, Gaétan, Détention La Macaza DDN : 1954-██████

Rencontre avec monsieur Gaétan Carrier au Centre de détention La Macaza, le 23 avril, 2018.

Je déclare solennellement que,

À l'âge de neuf ans, à Sherbrooke, je me suis fait violer par un curé, je ne sais pas son nom, on l'appelait toujours monsieur le curé. Il était de la paroisse St-Sacrement. Puis, deux semaines plus tard, je me suis fait violer par le frère ██████, à l'école ██████ de Sherbrooke. J'étais avec ██████ un jeune autochtone, comme moi. ██████ n'a pas été capable de vivre avec ça et il s'est suicidé. C'est la police qui me l'a appris. Après ça, à l'âge de onze ans, je suis allé au collège autochtone du Lac Simon, pendant deux mois. Je me suis fait violer, battu et laissé pour mort dans le petit local parce que je parlais la langue athabascane dans le collège.

Q. Si j'ai bien compris, la raison pour laquelle vous me racontez ça c'est, entre autres, parce que vous avez essayé de porter plainte en 2009 pour ces événements-là et que ça n'a pas bien été, n'est-ce pas?

R : Oui.

Q : Je vais donc vous demander de me raconter ce qui s'est passé, en 2009, lorsque vous avez tenté de porter plainte?

R : Premièrement, quand je suis entré à la prison Talbot, à Sherbrooke, j'ai fait un burn-out. J'ai parlé avec une des gardiennes qui étaient en prévention suicide, elle n'a rien fait. Une semaine après j'ai été transféré à la prison de Sorel. J'ai parlé de ça avec l'aumônier de cette prison, l'abbé Plante. Puis, il y avait aussi la gardienne Maude. Ils ont appelé la SQ, afin que je fasse une déclaration au sujet de ces événements. La SQ de Sherbrooke a pris mon témoignage par téléphone. Par la suite quand nous avons rappelé pour avoir des nouvelles de ma plainte, on a parlé à la policière ██████. Elle nous a dit : « on sait que c'est vrai, ils ont agressé à peu près 300 enfants, le curé pis le frère ██████ » Elle a dit cela comme si c'était normal. Ils ne m'ont pas pris au sérieux. La gardienne à la détention m'avait fait appeler le CAVAC et IVAC, mais personne n'est venu et je n'ai reçu aucune aide psychiatrique ou autre.

Q : Quand était le retour de la policière ██████ était-ce la même journée que les autres appels?

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

R : Non, ça a pris une couple de semaines. J'ai des numéros de dossier : [REDACTED]. L'enquêteur au dossier était [REDACTED].

Q. Vous avez un dossier par rapport à votre plainte, ça veut dire que la SQ a quand même ouvert un dossier?

R : Oui, mais je n'ai eu aucune autre nouvelle après notre conversation avec la policière [REDACTED].

Q. Qu'est-ce que la policière [REDACTED] vous a mentionné d'autres au moment de votre appel? Et, est-ce que les 300 enfants violés étaient tous autochtones?

R : Non, mais moi et [REDACTED] oui. Nous, les autochtones étaient mis dans le fond de la classe. Nous étions traités à part.

Q. À quel moment, avez-vous senti de la discrimination de la part de la SQ?

R : Moi, j'ai senti que la SQ ne trouvait pas ça grave, parce que j'étais autochtone. Puis ils ne m'ont pas donné de suivi. D'habitude, ils te donnent un suivi quand tu te fais agresser. Moi, je voulais avoir des excuses de l'évêque. Je ne voulais pas entreprendre de poursuites contre l'Église, parce que mes parents étaient très croyants. J'ai écrit à l'évêque de Sorel, mais je n'ai pas eu de réponse. Il me semble que ça m'aurait fait du bien que les évêques prennent en considération ce que j'avais vécu. L'abbé Plante m'a trouvé le nom de l'évêque de Sherbrooke, je lui ai écrit et pas de réponse, non plus. Moi, tout ce que je demandais, ce n'était pas de l'argent, ni de la publicité, mais des excuses de leur part, pour mon bien-être, mais ça n'a jamais été fait.

Q. Vous m'avez dit tout à l'heure que vous n'aviez pas porté plainte avant pour une raison particulière, laquelle?

R : Parce que mes parents sont autochtones. Quand je leur ai dit ça, mon père m'a donné une claque dans la face et m'a dit que les prêtres ne faisaient pas des affaires de même. Il m'a demandé de lui jurer de ne jamais parler de ça à personne. Il m'a dit : « C'est nous autres qui allons payer pour. » Autrement dit, on est des sauvages puis on ne nous aurait pas crus. Mon père m'avait aussi dit qu'ils allaient nous excommunier. Moi dans ce temps-là, je ne savais pas ce que cela voulait dire « excommunié ». C'est pour ça, il m'avait fait promettre de ne jamais en parler. Ma mère est venue dans la chambre de bain avec moi (ça venait juste d'arriver) et quand elle est ressortie elle a dit à mon père : « ...ce qu'il t'a raconté, c'est vrai! »

Q : Qu'est-ce qui a fait qu'en 2009, vous avez décidé de porter plainte?

R : Mes parents étaient morts. J'étais comme libéré de ma promesse. Aussi, j'ai été accusé d'agression sexuelle, ça a fait remonter tout ce que j'avais vécu. J'avais des preuves que je n'avais pas fait ce pour quoi on m'accusait, mais ça n'a pas été pris en considération. [REDACTED]

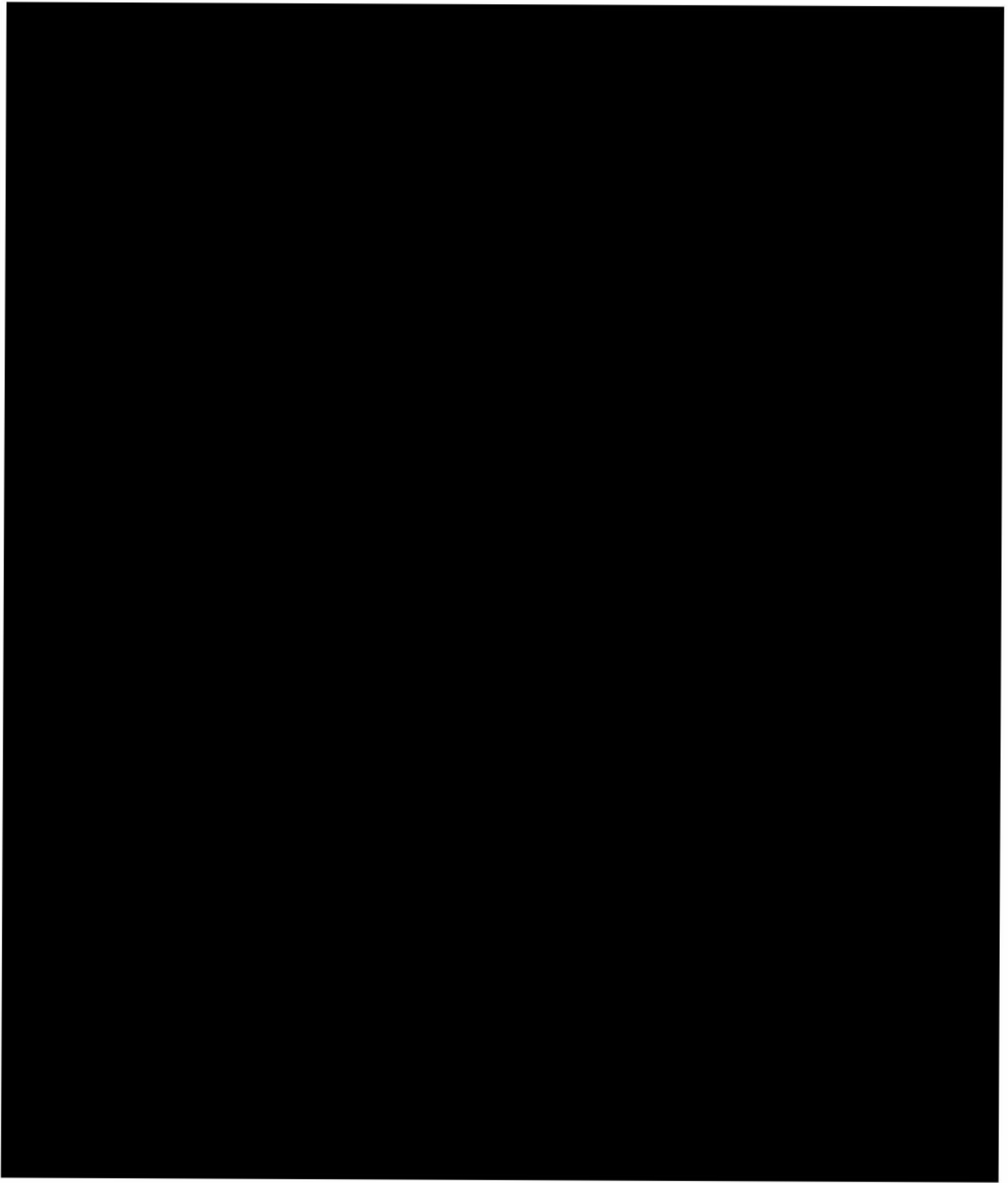
[REDACTED]

X _____

Enquêteur

X _____

Déclarant



X _____
Enquêteur

X _____
Déclarant

R : Ils n'ont rien fait, ils ne sont même pas venus me rencontrer.

Q. Est-ce que ça complète? Oui, alors j'ai un consentement à vous faire signer.

R : Je peux être identifié, il n'y a pas de trouble.

Q. Gaétan Carrier c'est votre seul nom?

R : Ça, c'est mon nom qu'ils m'ont donné pour que j'aie à l'école catholique, mon vrai nom c'était Wandetanka.

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone , courriel , courrier , en personne à monsieur/madame

GAËTAN CARRIER qui nous confirme
que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a
rapporté(e) en date du 23 avril 2018.

Signature du déclarant : A. Meisjume

Date : 12/09/2018

X _____
Enquêteur

X _____
Déclarant